

158

RÉPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTÈRE DES FINANCES

CABINET DU MINISTRE

Rapport Annuel 1970

R E P U B L I Q U E R W A N D A I S E
M I N I S T E R E D E S F I N A N C E S

R A P P O R T A N N U E L 1 9 7 0

S O M M A I R E

- I. Service des Impôts
 - II. Service des Douanes
 - III. Service de la Comptabilité et
 de l'Ordonnancement
 - IV. Service du Budget-Contrôle
 - V. Banque Nationale du Rwanda
 - VI. Caisse d'Epargne du Rwanda
 - VII. Imprimerie Nationale du Rwanda
-

I. SERVICE DES IMPOTS.

=====

1) En vue d'augmenter les ressources du budget et surtout d'améliorer le système fiscal, la législation fiscale relative aux impôts personnels et aux impôts sur les revenus a été revue pour l'exercice 1970.

Les tableaux suivants retracent l'évolution des enrôlements et des recettes de 1966 à 1970.

COMPARAISON DES ENROLEMENTS.

LIBELLE	1966	1967	1968	1969	1970
Bâtiments	11.347.500	15.322.635	13.726.458	15.379.371	15.542.107
Terrains	113.026	103.537	131.731	97.215	197.035
Employés	963.513	1.172.174	1.316.619	1.089.441	1.961.436
Bâteaux	18.091	35.357	18.238	60.446	47.336
Véhicules	570.880	442.285	1.155.270	784.620	494.000
Concessions	113.310	124.916	105.320	122.582	2.943.240
Accroissements impôts pers.	949.682	1.227.326	1.817.480	1.405.404	979.679
Locations	7.824.638	14.147.975	17.986.545	22.715.699	22.062.691
Mobilier	761.737	3.109.437	3.787.806	3.236.283	22.067.118
Sociétés	71.582.754	104.335.837	130.354.018	154.968.229	169.664.223
Entreprises privées	17.377.304	24.385.005	29.242.724	31.998.764	31.305.354
Rémunérations	1.123.222	1.411.301	3.381.101	2.060.699	2.805.960
Professions libérales	448.370	317.301	910.646	466.823	357.496
Accrois.I.rev.	4.719.560	8.368.371	7.945.433	11.325.956	14.941.293
Totaux	117.913.587	174.503.457	211.879.389	245.711.532	285.368.968

.../...

COMPARAISON DES RECETTES.

LIBELLE	1966	1967	1968	1969	1970
Bâtiments	7.715.780	12.631.883	8.770.684	12.263.339	12.313.057
Terrains	89.277	109.165	59.924	105.667	170.462
Employés	817.877	997.524	827.709	1.029.760	1.637.139
Bâteaux	11.691	21.152	43.029	47.542	39.812
Véhicules	5.987.880	6.946.170	7.085.926	7.415.914	8.956.104
Concessions	130.625	110.973	64.857	99.364	2.416.035
Gros bétail	37.423.480	36.012.630	38.504.347	32.300.410	41.356.060
Petit bétail	3.891.605	3.401.728	2.974.466	2.386.034	440.985
Accrois.I.P.	228.359	1.046.665	1.308.181	1.140.342	778.603
Locations	7.542.582	11.822.901	14.056.577	18.871.900	21.360.497
Mobilier	6.730.648	13.471.648	11.433.945	13.515.889	22.665.675
Sociétés	58.280.390	81.703.079	101.721.253	127.994.441	124.115.019
Entreprises privées	17.038.281	19.552.463	22.823.045	26.424.954	24.002.766
Rémunérations	51.774.704	58.972.108	75.956.142	80.580.537	90.571.727
Professions libérales	381.701	301.446	359.949	397.787	582.856
C. P. M.	120.149.116	120.663.736	124.892.375	121.317.874	129.876.567
Accrois.I.rev	4.038.934	8.321.730	6.649.675	9.255.562	7.423.311
Intérêts de retard	1.310.249	1.858.645	2.524.251	4.130.755	4.300.176
Immatriculation	403.350	415.250	425.000	472.250	673.775
Autres recettes	31.050	40.050	764.207	661.836	195.650
Totaux	:323.977.579	:378.400.946	:421.245.542	:460.512.157	:493.876.276

.../...

2) Suite à la loi du 13 mars 1970, un effort particulier a été porté sur la vérification des Sociétés pour assurer le maximum de rendement de cet impôt. Une session fiscale a été ouverte à Gikondo pour la formation des vérificateurs rwandais. Ils viennent de terminer à quatre.

3) Les projets prêts à être exécutés dès le début 1971: le Service des Impôts compte ouvrir une autre session fiscale pour donner aux vérificateurs rwandais des connaissances techniques et comptables dans le domaine de la vérification.

4) Les projets en exécution devant couvrir 2 ou 3 années ou davantage : on envisage de construire des complexes bureaux-habitations pour le personnel en Préfecture de Gisenyi, Ruhengeri, Gitarama, Butare et Cyangugu. Nous comptons, dans les années à venir, installer un bureau de vérification dans chaque Préfecture pour atteindre plus facilement les contribuables.

5) Nouveau personnel à recruter :

1 dactylographe
7 fonctionnaires.

6) Le Service des Impôts a reçu de l'étranger des documentations fiscales spécialement des Etats-Unis (Code sur le revenu intérieur et des règlements concernant l'impôt sur le revenu), de Turquie, de Jamaïque, de Guinée, des Philippines, du Sénégal, du Pakistan (la planification de la réforme fiscale).

7) La taxation des Impôts sur les revenus et le recouvrement de la taxe professionnelle sur les rémunérations exigent une collaboration étroite avec les autres services.

8) Les difficultés existent toujours dans le domaine de perception de la contribution personnelle minimum et de l'impôt bétail. Il paraît souhaitable de faire dépendre les receveurs communaux des comptables préfectoraux.

Le tableau suivant donne une évolution plutôt mauvaise de ces deux impôts ruraux :

LIBELLE	1966	1967	1968	1969	1970
C.P.M.	120.149.116	120.663.736	124.892.375	121.317.874	129.876.567
Impôt bétail	41.315.085	39.414.358	41.478.813	34.686.444	41.797.045
Total par année.	161.464.201	160.078.094	166.371.188	156.004.318	171.673.612

Les prévisions de recettes de Contribution Personnelle Minimum et Impôt bétail pour 1970 n'ont pas pu être atteintes parce que le Ministère des Finances n'a aucun moyen d'intervention dans leur perception.

.../...

Le tableau suivant compare les résultats de recettes au 31 décembre 1970 avec les prévisions :

L I B E L L E	Prévisions	Recettes
Bâtiments	18.000.000	12.313.057
Terrains	300.000	170.462
Employés	2.500.000	1.637.139
Bateaux	100.000	39.812
Véhicules	14.000.000	8.956.104
Concessions	3.900.000	2.416.035
Gros bétail	52.000.000	41.356.060
Petit bétail	0	440.985
Amendes	1.500.000	778.603
Locations	25.000.000	21.360.497
Mobilier	16.000.000	22.665.675
Sociétés	168.000.000	124.115.019
Entreprises	30.000.000	24.002.766
Rémunérations	90.000.000	90.571.727
Professions libérales	400.000	582.856
C. P. M.	150.000.000	129.876.567
Amendes	8.000.000	7.423.311
Intérêts	3.000.000	4.300.176
Immatriculations	500.000	673.775
Autres	52.000	195.650
T o t a l	583.252.000	403.876.276

La situation des dépenses engagées par le Service des Impôts est la suivante à la date du 31 décembre 1970 :

Article	Prévisions	Dépenses engagées
085/01	2.100.000	2.581.279
085/03	800.000	789.716
085/04	530.000	579.521
085/05/01	2.300.000	1.583.998
085/06	300.000	3.900
	6.030.000	5.538.414

=====

II. SERVICE DES DOUANES.

=====

1. DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

a) Situation actuelle.

Le déménagement des installations douanières de Kigali à Gikondo qui s'est réalisé le 15 janvier 1970 a permis la mise sur pied de mesures de contrôle plus renforcées et un fonctionnement plus rationnel du service dont les conséquences à tout point de vue bénéfiques sont réellement appréciables.

Un Inspecteur des Douanes, en la personne de Monsieur KAMONYO, est venu renforcer la Direction générale. Par ailleurs est intervenue la nomination de contrôleurs des quatre zones de contrôle douanier qui ont dans leurs attributions non seulement le contrôle des bureaux douaniers, mais également l'application du régime des licences de débit de boissons alcooliques.

- 1° Zone centre-nord : -Bureaux des douanes de KIGALI - GATUNA
et KAGITUMBA
-Préfectures de KIGALI-BYUMBA-KIBUNGO.
- 2° Zone nord-ouest : -Bureaux des douanes de CYANIKA et GISENYI
-Préfectures de RUHENGERI et GISENYI.
- 3° Zone sud : -Bureaux des douanes de BUTARE - AKANYARU
-Préfecture de GITARAMA-BUTARE-GIKONGORO.
- 4° Zone sud-ouest : -Bureaux des douanes de CYANGUGU - MURURU
et BUGARAMA
-Préfectures de CYANGUGU et KIBUYE.

b) Situation à réaliser.

Il nous faut encore recruter deux autres unités toutes possédant un niveau de formation supérieure dont l'une sera chargée de tout ce qui relève du domaine des Accises et des licences sur des débits de boissons alcooliques et l'autre responsable du service "ETUDES".

Mais, à l'heure actuelle, les locaux disponibles sont trop exigus pour nous permettre de réaliser ce programme.

Nous attendons, par conséquent, avec impatience la construction et l'achèvement d'un Building où tous les services du Ministère des Finances pourront se regrouper et travailler ainsi dans de meilleures conditions matérielles.

.../...

Par ailleurs, la pénurie de vérificateurs qualifiés n'avait pas permis d'affecter tous les contrôleurs dans leur zone respective; c'est en effet à Kigali que sont dédouanées 90 % des importations et il n'était pas possible de dégarnir cet entrepôt aussi longtemps que la nouvelle session d'école des Douanes n'était pas terminée. Ceci est chose faite et les affectations nouvelles ont eu lieu au mois de mars. Les contrôleurs résideront dans leur zone de contrôle.

Le fait pour les contrôleurs de résider dans leur zone d'activité permet ainsi un contrôle permanent et partant plus efficace des bureaux douaniers, et incitera la collaboration des autorités préfectorales et communales dans l'application de la législation sur le régime des licences de débit de boissons.

2) TRAVAUX ACHEVES AU COURS DE L'ANNEE 1970.

- a) bureau des Douanes de KANIGA
- b) construction de 4 logements pour des gardes-frontière à KANIGA.

3) PROJETS EN COURS D'EXECUTION.

- a) construction d'un complexe habitation-bureau pour le contrôleur des Douanes à Ruhengeri;
- b) construction d'une habitation pour l'agent des douanes en service sur la route des poids lourds à Gisenyi;
- c) construction de deux habitations pour le receveur des douanes et son adjoint en service à la corniche à Gisenyi.

4) PROJETS A EXECUTER DES LE DEBUT DE 1971.

- a) construction d'un complexe habitation-bureau pour un agent des douanes à KARENTERA;
- b) construction d'un complexe habitation-bureau à RUHWA sur la route BUGARAMA - CIBITOKI.

5) PROJETS EN EXECUTION DURANT LES 2 OU 3 ANNEES A VENIR

- a) création d'un complexe habitation-bureau à Gatuna en vue de l'ouverture de la route Kigali - Gatuna - Kabale;
- b) création d'un complexe habitation-bureau et des logements du personnel auxiliaire à RUSUMU, en vue de l'ouverture de la route de Tanzanie;
- c) création d'un bureau des douanes et des logements à AKANYARU-BAS (route de NGOZI);
- d) construction des logements nécessaires au personnel en service à Kigali, et à Kigali-aéroport.

6) ESPRIT, COMPETENCE ET DISCIPLINE DU PERSONNEL.

L'objectif entamé en 1968 et visant à former techniquement des candidats choisis parmi les éléments ayant au départ une formation générale du niveau des humanités complètes donne des résultats très satisfaisants.

.../...

7.) NOUVEAU PERSONNELS S/STATUT OU ASSIMILE A RECRUTER.

	Effectifs actuels		Effectifs nécessaires en 1971.	
	Fonctionnaires	Agents	Fonctionnaires	Agents
<u>Direction générale.</u>				
Directeur Général	1	-	1	-
Inspecteur-Directeur de Division	1	-	3	-
Gestionnaire des Créd.	1	-	1	1
Statisticien	-	1	1	-
Secrétariat	-	1	1	-
Dactylos	-	1	-	2
<u>Contrôles.</u>				
Zone Centre - Nord	1	-	1	-
Zone Nord - Ouest	1	-	1	-
Zone Sud	1	-	1	-
Zone Sud - Ouest	1	-	1	-
<u>Bureaux.</u>				
Kigali	6	7	8	12
Kagitumba	1	1	1	1
Cyanika	-	2	1	1
Gisenyi	1	3	1	3
Bugarama	-	2	1	1
Cyangugu	1	1	1	1
Butare	1	-	1	1
Kigali - Aéro	1	1	1	1
Gatuna	1	-	1	1
Akanyaru	-	1	1	1
Buhita	-	1	-	1
Kaniga	-	1	-	1
Mururu	1	-	1	1
Karengera	-	-	-	1
Total	20	23	29	30
Elèves	8			

43 + 8 =

51

59

Différence à recruter : 59 - 51 = 8 unités.

.../...

8) RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR.

- relations de bon voisinage et de coopération avec la douane ougandaise et
- le Conseil de Coopération Douanière.

9) LEGISLATION.

- Loi du 17 juillet 1968 pas de modifications.
- A.M. du 27 juillet 1968 - un A.M. n° 5/Fin 08.05 du 20 mars 1970 modifie l'article 6 : attribution des bureaux.
- un A.M. n° 13/Fin 08.05 du 3 juillet 1969 modifie l'article 116 relatif au pourcentage des droits de magasin à verser au concessionnaire d'Entrepôt.
- Loi du 13 mars 1970, en vigueur le 18 mars 1970, modifie certaines rubriques du tarif des droits d'entrée.
- Loi du 13 mars 1970, en vigueur le 1 avril 1970, modifie le taux de perception de la taxe de consommation sur la bière.
- Loi du 13 mars 1970, en vigueur le 18 mars 1970, modifie le taux de perception de la taxe de péage à la frontière.
- Loi du 13 mars 1970, en vigueur le 1 avril 1970, sur le régime des boissons alcooliques.
- Plusieurs A.M. relatifs à la valeur de base des produits exportés, suivant l'évolution des cours sur les marchés mondiaux.

10) RECETTES 1970.

	<u>PREVISIONS POUR 1970</u>	<u>REALISATIONS 1970.</u>
Droits de sortie	160.000.000	508.457.573
Droits d'entrée	425.000.000	521.133.922
Taxe de consommation et Licence	253.000.000	245.166.670
Péage	26.000.000	32.044.210
Autres	12.000.000	12.671.301
Total	<u>876.000.000</u>	<u>1.319.473.676</u>

Ces recettes extraordinairement élevées résultent en majeure partie d'une brillante campagne de café qui en accroissant considérablement les réserves en devises de la Banque Nationale du Rwanda a permis ainsi le financement de nos importations dont le volume a atteint aussi un niveau élevé.

D'autre part, le déménagement des installations douanières de Kigali à Gikondo ne devait qu'entraîner des conséquences bénéfiques due à l'amélioration de notre infrastructure.

Enfin la révision de notre tarif à l'importation, révision visant non seulement à établir un certain équilibre entre les prix rwandais des produits importés et ceux pratiqués chez nos voisins sur les mêmes articles et ce pour contrecarrer la fraude dans les deux sens, mais également à apporter un supplément de recette au Trésor, a prouvé finalement que l'objectif poursuivi a été atteint.

.../...

L'excédent des recettes par rapport aux prévisions se résume donc comme suit :

Droits de sortie	:	+	348.457.573
Droits d'entrée	:	+	96.133.922
Taxes de consommation et Licence	:	-	7.833.330
Péage	:	+	6.044.210
Autres	:	+	671.301
			<hr/>
T o t a l		+	443.473.676

11) DEPENSES 1970.

	<u>Crédits accordés</u>	<u>Dépenses réalisées.</u>
Personnel sous statut	4.399.000	3.735.103
Voyages de service	1.310.000	942.209
Personnel sous contrat	2.739.000	2.721.230
Matériel et Fourn.	2.150.000	1.976.603
Restitution	2.000.000	2.008.382
Primes et Divers	1.380.000	1.053.508
	<hr/>	
T o t a l	13.978.000	12.437.035

=====

III. SERVICE DE LA COMPTABILITE
ET DE L'ORDONNANCEMENT.
=====

1. Bref aperçu sur l'année 1969.

Durant l'exercice budgétaire 1969, le Service de la Comptabilité et de l'Ordonnancement a exécuté le Budget Ordinaire et le Budget de Développement.

Il a effectué des dépenses à charge des comptes pour ordre et comptes hors budgets de même qu'il a enregistré des recettes de ces comptes.

Voici maintenant des dépenses et des recettes propres à ces différents budgets au cours de l'année budgétaire 1969:

<u>Nom</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
1. Budget Ordinaire	1.691.614.890	1.422.218.707
2. Budget de Développement	77.916.375	79.423.157
3. Bons du trésor B.O.	447.000.000	527.500.000
4. Bons du trésor B.D.	79.423.157	49.500.000
5. Budget pour Ordre	334.680.606	373.642.595
6. Compte hors budget	2.839.937.525	2.867.048.355
	<u>5.470.572.553</u>	<u>5.319.332.814</u>

Pour ces différents budgets, le résultat global est déficitaire et est imputable comme le montre le tableau ci-dessous au budget ordinaire pour la majeure partie et aux bons du trésor B.D. pour le reste. Le budget de développement, les bons du trésor B.O., le budget pour ordre et les comptes hors budget accusent chacun un solde positif.

N.B.: Pour les Bons de Développement, la situation se présente comme suit:

Solde positif 1968	29.923.157
Bons souscrits en 1969	49.500.000
	<u>79.423.157</u>

1. Budget Ordinaire	- 269.396.183
2. Budget de Développement	+ 1.506.782
3. Bons du trésor B.O.	+ 80.500.000
4. Bons du trésor B.D.	- 29.923.157
5. Budget pour Ordre	+ 38.961.989
6. Compte hors budget	+ 27.110.830
	<u>- 151.239.739</u>

.../...

L'année 1969 avait hérité d'une encaisse négative:

Encaisse début 1969	-	479.950.865
Recettes fin 1969	+	5.319.332.814
Dépenses fin 1969	-	5.470.572.553
Total	-	631.190.604

La dette publique intérieure à la fin de l'année 1969 se présente comme suit :

Dette consolidée	500.000.000
Bons du trésor B.O.	465.000.000
Bons du trésor B.D.	161.000.000
Crédit B.N.R.	654.000.000
Total	1.780.000.000

Les dépenses du Budget Ordinaire se répartissent comme suit :

1. Personnel sous statut	605.455.134	36 %
2. Personnel sous contrat	311.621.318	18 %
3. Voyages de service	89.312.502	5 %
4. Matériel + Equipement	202.771.000	12 %
5. Divers	482.454.926	29 %
Total	1.691.614.880	100 %

Le personnel sous statut et sous contrat représente 54 % de toutes les dépenses du Budget Ordinaire 1969.

2. Structure et Fonctionnement au cours de l'exercice 1970.

Au cours de l'année 1970, le Service de la Comptabilité et de l'Ordonnancement est dirigé par un Directeur Général aidé de deux Directeurs de Division.

A. Division de l'Ordonnancement:

a) Direction:

Le responsable vérifie toutes les opérations effectuées par les agents sous ses ordres; il rend compte de l'ordre général du bureau et du rendement de chaque fonctionnaire. Il doit revoir toutes les ordonnances de paiement établies par les Opérateurs aux machines comptables et corriger les fautes éventuelles avant de les transmettre chez l'Ordonnateur-Trésorier pour approbation et signature. Il répond aux lettres administratives qui intéressent ce service et donne des renseignements au public. Il veille à l'entretien de bons rapports entre le personnel et le public.

.../...

b) Répartition du personnel :

Réception des factures	1 personne
Vérification des factures	1 personne
Opérateurs	3 personnes
Vérificateur des fiches budgétaires	1 personne
Triage et classement des pièces	3 personnes.

B. Division de la Comptabilité:

a) Direction :

Le titulaire supervise le travail des vérificateurs des livres de caisse des comptables publics, des comptables spécialisés et des comptables des Ambassades rwandaises à l'étranger. Il doit suivre de près l'exécution des feuilles d'observations, des décisions de déficit.

Il prépare les instructions à donner aux comptables par l'Ordonnateur-Trésorier.

b) Répartition du personnel :

Vérification des comptables publics	1 personne
Vérification des comptables spécialisés	1 personne
Vérification des Ambassades	1 personne
Ventilation des livres de caisse	3 personnes
Secrétariat	2 personnes.

C. La Trésorerie :

Ce service devra constituer une Division dans un proche avenir.

Effectif :

Service du Caissier	1 personne
Service du rapprochement B.P.O. et C.H.B.	2 personnes
Ventilation des résultats	1 personne.

Au cours de l'exercice 1970, le Service de la Comptabilité et de l'Ordonnancement totalise un effectif de 46 personnes, les Comptables de Préfecture et leurs adjoints y compris. Par rapport à l'an passé, il y a une nette amélioration tant à la qualification qu'à la stabilité des agents.

.../...

3. Exécution du Budget du Service de la Comptabilité.

Situation des Engagements en 1970.

A. DEPENSES

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>Crédits votés</u>	<u>Crédits engagés</u>
10 083 01 00	Personnel s/statut	3.720.000	4.024.825
10 083 03 00	Voyages de service	1.000.000	972.162
10 083 04 00	Personnel s/contrat	160.000	181.351
10 083 05 01	Matériel	500.000	517.294
10 083 06 00	Restitutions	50.000	68.087
10 083 07 01	Pension Rentes	600.000	562.440
10 083 07 02	Risques professionnelles	30.000	-
10 083 07 03	Commissions, assurances	300.000	693.007
10 083 07 04	Intérêts s/découvert	12.000.000	14.518.871
10 083 07 05	Déficits	6.000.000	4.234.222
10 083 07 06	Intérêts s/Bons Trésor	25.000.000	25.119.000
10 083 07 07	Dettes extérieures	20.455.000	21.045.829
10 083 08 00	Assurances	4.000.000	4.000.000
10 083 09 00	Equipement	15.000.000	15.000.000
	Total	88.815.000	90.937.088

B. RECETTES.

<u>Imputation</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant.</u>
00 083 01	Rapatriment de monnaies d'argent. Différence de change. Bénéfice de la frappe de monnaies divisionnaires. Vente de sacs et caisses à monnaies.	1.830.608
00 083 02	Majoration sur le prix de revient des marchandises provenant des magasins. Registres et imprimés. Livres et publications officiels, cartes, abonnements, publicité, délivrance de copies conformes.	23.040
00 083 03	Recouvrement des déficits des comptables; Prise en recettes des ordonnances indûment payées ou périmées et des dépenses érronément passées en écriture, excédents de caisse; Salaire des ouvriers déserteurs. Remboursement des assureurs; Régularisations.	11.822.210
00 083 04	Retenues disciplinaires sur traitements et soldes.	991.193
	T o t a l	14.667.051

.../...

4. Situation de l'Exécution du Budget 1970.

1° Budget Ordinaire 1970 - Résultats fin décembre 1970.

Département	: %	: Résultats 70	: Prévisions 70	: Excédent	: Dépassements
Education Nationale	: 28,0:	490.726.568	: 429.575.000	:	: 61.151.568
Garde Nat. - Police	: 24,2:	425.673.094	: 389.988.000	:	: 35.685.094
Santé Publique	: 7,0:	121.035.755	: 111.055.000	:	: 9.980.755
Intérieur Aff. Judic.	: 6,8:	120.312.209	: 116.472.000	:	: 3.840.209
Coopération Internationale	: 6,5:	114.843.737	: 114.519.000	:	: 324.737
Finances	: 6,5:	113.903.129	: 114.132.000	: 228.871:	
Travaux Publics Energie	: 5,2:	91.572.349	: 96.437.000	: 4.864.651:	
Agriculture et Elevage	: 5,0:	88.227.005	: 82.117.000	:	: 6.110.005
Postes, Télécoms Transports	: 4,3:	75.932.560	: 71.001.000	:	: 4.931.560
Famille, Dév. Commun.	: 2,2:	39.102.826	: 37.540.000	:	: 1.562.826
Assemblée Nationale	: 1,2:	20.365.095	: 24.379.000	: 4.013.905:	
Secr. Plan National	: 0,8:	13.257.766	: 59.272.000	: 46.014.234:	
Information et Tourisme	: 0,6:	11.002.089	: 10.972.000	:	: 30.089
Commerce, Mines Industrie	: 0,6:	10.678.247	: 11.557.000	: 878.753:	
Cour Suprême	: 0,4:	7.830.679	: 8.499.000	: 668.321:	
Présidence	: 0,4:	6.886.293	: 8.150.000	: 1.263.707:	
Fonction Publique	: 0,3:	5.393.854	: 4.695.000	:	: 698.854
	: 100,0:	:	:	: 57.932.442:	: 124.315.697
T o t a l	:	: 1.756.743.255	: 1.690.360.000	:	: 66.383.255
	:	: 104 %	: 100 %	:	: 4 %

Ce tableau indique clairement que les résultats sont supérieurs aux prévisions. Le dépassement s'élève à 66.383.255; il est imputable en grande partie aux Ministères de l'Education Nationale et de la Garde Nationale et de la Police.

La répartition des dépenses du Budget Ordinaire.

Libellé	: Résultats	: % Résultat/Prévisions	: Prévisions
1° Personnel s/statut	: 713.404.121	: 42,22	:
2° Personnel s/contrat	: 379.175.573	: 22,43	:
3° Voyages de service	: 96.021.736	: 5,68	:
4° Matériel + Equipement	: 146.206.885	: 8,64	:
5° Divers	: 421.934.941	: 24,96	:
	: 1.756.743.255	: 104	: 1.690.360.000

Comme les exercices précédents, le personnel sous statut et sous contrat consomme plus de la moitié des dépenses (64,65 %).

2° Budget des Voies et Moyens 1970.

A. RECETTES FISCALES

a) Impôts personnels et sur les revenus.

	<u>Prévisions</u>	<u>Résultats</u>
Bâtiments	18.000.000	12.313.057
Terrains	300.000	170.462
Employés	2.500.000	1.637.139
Bateaux	100.000	39.812
Véhicules	14.000.000	8.956.104
Concession	3.900.000	2.416.035
Bétail	52.000.000	41.797.045
Amendes	1.500.000	778.603
Locations	25.000.000	21.360.497
Mobiliers	16.000.000	22.665.675
Sociétés	168.000.000	124.115.019
Entreprises	30.000.000	24.002.766
Rémunérations	90.000.000	90.571.727
Professions libérales	400.000	582.856
C. P. M.	150.000.000	129.876.567
Amendes	8.000.000	7.423.311
Immatriculations	500.000	673.775
Intérêts	3.000.000	4.300.176
Autres	52.000	195.650
Total	<u>583.252.000</u>	<u>493.876.276</u>

La proportion des résultats par rapport aux prévisions est de 84,68 %.

b) Recettes Douanières.

	<u>Prévisions</u>	<u>Résultats</u>
Droits de sortie	160.000.000	508.457.573
Droits d'entrée	425.000.000	521.133.922
Taxes de consommation	253.000.000	242.429.882
Licences boissons alcooliques	-	2.736.788
Péage route	26.000.000	32.044.210
Autres recettes	12.000.000	12.671.301
Total	<u>876.000.000</u>	<u>1.319.473.676</u>

La proportion des résultats par rapport aux prévisions est de 150,62 %.

.../...

c) Recettes administratives.

	<u>Prévisions</u>	<u>Résultats</u>
Journal Officiel	800.000	287.207
Cour Suprême	200.000	23.320
Enseignement	10.000	16.700
Information	1.100.000	121.796
Famille	1.000.000	1.415.335
Intérieur	1.000.000	-
Immigration	6.000.000	4.921.726
Justice	20.000.000	15.799.268
Finances	18.000.000	14.667.051
Economie	20.000.000	2.295.141
P. T. T.	75.000.000	66.453.362
Agri + Elevage	24.000.000	8.841.002
Travaux Publics	5.000.000	4.396.772
Santé	15.000.000	10.882.534
Coopération	0	0
Plan	600.000	90.485
	<hr/>	<hr/>
	187.710.000	130.211.699

La proportion des résultats par rapport aux prévisions est de 69,37 %.

d) <u>Aide Etrangère</u>	12.000.000	<hr/>
TOTAL GENERAL =	1.658.962.000	1.943.561.651

La proportion des résultats globaux par rapport aux prévisions est de 117 % ; soit une plus value de 284.599.651 Francs due aux recettes douanières exceptionnelles.

.../...

B. BUDGET DE DEVELOPPEMENT AU COURS DES ANNEES 1968 - 1969 - 1970.

		<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Disponibles</u>
<u>Art. 40.002</u>	Montant de l'Emprunt de Développement 1968			
	souscrit en 1968	111.500.000	81.180.000	30.320.000
	1969	49.500.000	79.423.157	- 29.923.157
	1970	177.500.000	174.995.805	2.504.195
		<u>338.500.000</u>	<u>335.598.962</u>	<u>2.901.038</u>
<u>Art. 28.001</u>	Inscription en recettes définitives B.D.			
	1968	81.180.000	63.709.653	17.470.347
	1969	1969	77.916.375	1.506.782
	1970	174.995.805	112.793.048	62.202.757
		<u>335.598.962</u>	<u>254.419.076</u>	<u>81.179.886</u>
<u>Financement global</u>	en			
	1968	111.500.000	63.709.653	47.790.347
	1969	1969	77.916.375	- 28.416.375
	1970	177.500.000	112.793.048	64.706.952
		<u>338.500.000</u>	<u>254.419.076</u>	<u>84.080.924</u>
<u>Situation du Budget de Développement fin 1970.</u>		<u>Résultats</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Soldes</u>
	B.D. 1968	140.260.258	200.000.000	59.739.742
	B.D. 1969	39.338.418	169.500.000	130.161.582
	B.D. 1970	74.820.400	240.000.000	165.179.600
		<u>254.419.076</u>	<u>609.500.000</u>	<u>355.080.924</u>
		41,7 %	100 %	58,3 %
	Crédit disponible fin 1970			<u>84.080.924</u>
	Le Solde à financer			<u>271.000.000</u>

Le Budget de Développement est financé par les souscriptions de bons de développement au terme d'un an reconductible. Le montant total souscrit est 338.500.000 dont 111.500.000 en 1968; 49.500.000 en 1969 et 177.500.000 en 1970.

Les souscripteurs sont :	O.C.I.R.	=	149	millions
	C.S.R.	=	145	millions
	B.R.D.	=	41,5	millions
	B.K.	=	3	millions
				<hr/>
				338,5 millions.

Le Budget de Développement totalise en prévisions de dépenses 609,5 millions pour les années 1968, 1969 et 1970. Le solde théorique à financer s'élève à 271.000.000.

Le Budget de Développement 1968 dont les prévisions s'élèvent à 200.000.000 a été réalisé à concurrence de 70,13 % fin 1970; soit 32 % en 1968, 31 % en 1969 et 7,13 % en 1970.

Le Budget de Développement 1969 dont les prévisions s'élèvent à 169,5 millions a été réalisé à concurrence de 23,21 % ; soit 9 % en 1969 et 14,21 % en 1970.

Le Budget de Développement 1970 dont les prévisions s'élèvent à 240 millions a été réalisé à concurrence de 31,18 %.

...../...

SITUATION DES B.P.O. DE 1962 A 1970.

- Budget pour ordre.

Imputation et sa dénomination	:Dépenses 70: Mali fin 69:	:Recettes 70: Boni fin 69:	: Solde
30.001 Cautiounnements	: 9.766.408:	23.008.595:+	13.242.187
30.002 Mandats et Chèques postaux	:250.980.287:	281.428.285:+	30.447.998
30.003 Fonds aide Enseignement	: - :	1.128.629:+	1.128.629
30.004 Avance sur traitement	: 38.830.706:	13.047.752:-	25.782.954
30.005 Consignations	: 6.118.044:	25.155.607:+	19.037.563
30.006 Produit vente pensions	: 27.581:	18.154.-	9.427
30.007 Risques professionnels	: 2.204.221:	9.113.900:+	6.909.679
30.008 Garage du Gouvernement TPM	: 19.698.424:	- :-	19.698.424
30.009 Réserve vivres	: 1.500.000:	8.873.473:+	7.373.473
30.010 Imprimerie Nationale	: - :	76.990:+	76.990
30.011 Pensions	: 6.660.724:	47.023.420:+	40.362.696
30.012 Fonds du Roi	: 68.829:	- :-	68.829
30.013 O.C.I.R.	: 105.234:	162.529:+	57.295
30.014 Foréami	: - :	127.117:+	127.117
30.015 OPHAR	: 37.269:	3.011.796:+	2.974.527
30.016 Fonds d'avance	: - :	496.241:+	496.241
30.017 Fonds du logement	: - :	823.980:+	823.980
30.018 Service des transports	: 2.483.181:	- :-	2.483.181
30.019 Service de l'Hygiène	: 18.180.963:	- :-	18.180.963
30.020 Usine à thé	: - :	379.152:+	379.152
30.021 Plantation de thé	: 1.811.042:	1.353.798:-	457.244
30.022 Timbres Emissions pour tiers	: - :	7.979.366:+	7.979.366
30.023 Apiculture	: - :	115.300:+	115.300
30.024 Equipement	: 33.592.280:	46.562.485:+	12.970.205
30.025 Caution d'Immigration	: 2.120.000:	28.547.545:+	26.427.545
30.026 Action cotonnière	: - :	- :	-
30.027 C H A R	: - :	80.527:+	80.527
30.028 Fonds de promotion agricole	: - :	- :	-
30.029 Médicaments	: 50.563.777:	45.825.901:-	4.737.876
30.030 Soins vétérinaires	: 11.007.426:	13.909.502:+	2.902.076
30.031 Pièces de rechanges P et CH.	: 6.977.266:	9.315.958:+	2.338.692
30.032 Assurances	: 4.780.260:	5.929.665:+	1.149.405
30.033 Garage du Gouvernement nouveau compte	: : 15.738.019:	: 14.925.475:-	: 812.544
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	:483.251.941:	588.421.142:+	105.169.201

Le total des dépenses du Budget pour Ordre 1970 est de 483.251.941 et les recettes sont 588.421.142, soit un excédent de 105.169.201.

.../...

Comptes en liquidation:

Soldes des comptes en liquidation au 31 décembre 1970.

	<u>Mali</u>	<u>Boni</u>
30.008 Garage de l'Etat T.P.M.	19.698.424	
30.015 OPHAR		2.974.527
30.016 Fonds d'avance		496.241
30.019 Hygiène	18.180.963	
30.020 Usine à thé		379.152
30.021 Plantation de thé	457.244	
30.023 Apiculture	-	-
30.026 Action cotonnière	-	-
T o t a l	34.486.711	

Situation des Comptes Hors Budget.

Imputation et sa dénomi- nation.	: Dépenses 70 : Mali fin 69	: Recettes 70 : Boni fin 69	: Soldes
40.002 Budget de Dévelop.	174.995.805	177.896.843	+ 2.901.038
40.001 Dette consolidée	-	500.000.000	+ 500.000.000
40.050 Compte courant Burundi	16.929	-	- 16.929
40.050 Bon du Trésor	530.000.000	1.095.500.000	+ 565.500.000
40.051 Compte courant Contentieux Belgo- Rwandais	5.280.113	-	- 5.280.113
40.052 Compte courant OBM	-	-	-
40.053 Caisse d'Epargne CADECO	1.617.078	-	1.617.078
40.054 Opérations liti- gieuses	664.891.766	642.390.337	- 22.501.429
40.055 Envois de fonds	2.795.956.440	2.694.507.860	- 101.448.580
40.056 Dépenses à déter- miner ultérieure- ment	7.184.798	3.232.688	- 3.952.110
40.057 Recettes à déter- miner ultérieure- ment	533.546	37.619.141	+ 37.085.595
40.058 Compte courant haute représentation de la Belgique	477.437	-	- 477.437
40.059 Compte courant Impôts	664.858.274	697.504.333	+ 32.646.059
40.060 Compte courant C.E.R.	52.904.765	53.703.885	+ 799.120
Total	4.898.716.951	5.902.355.087	1.003.638.136

Au cours de l'année 1970, les dépenses des comptes hors budget s'élèvent à 4.898.716.951 contre 5.902.355.087 de recettes, soit un solde boni de 1.003.638.136.-

.... /

5. Dépenses en devises par le Gouvernement rwandais en 1970.

Le total des dépenses en devises faites par le Gouvernement en 1970 s'élève à 250.258.076 francs rwandais.

Voici la répartition mensuelle :

Janvier	13.121.954	Frw
Février	47.643.194	Frw
Mars	16.944.281	Frw
Avril	34.735.023	Frw
Mai	11.271.976	Frw
Juin	29.197.589	Frw
Juillet	2.503.677	Frw
Août	23.453.267	Frw
Septembre	8.361.075	Frw
Octobre	25.232.371	Frw
Novembre	22.144.086	Frw
Décembre	15.649.583	Frw
Total	250.258.076	Frw.-

Il s'agit notamment de :

- frais de fonctionnement pour les ambassades rwandaises;
- participation aux organismes internationaux;
- indemnités de mission à l'étranger;
- achat matériel pour les services gouvernementaux;
- bourses d'études pour les étudiants rwandais à l'étranger.

.../...

Dépenses en devises par département de janvier à décembre 1970.

Présidence	237.921	Frw
Ministre délégué à la Présidence I	7.970	Frw
Ministre délégué à la Présidence II	20.909	Frw
Assemblée Nationale	927.950	Frw
Cour Suprême	168.799	Frw
Secrétariat d'Etat à la Fonction Publique	120.060	Frw
Ministère de l'Education Nationale	12.109.138	Frw
Ministère de l'Information et du Tourisme	328.512	Frw
Ministère de l'Intérieur et des Aff. Judic.	140.531	Frw
Ministère des Finances	854.396	Frw
Ministère du Commerce, Mines et Industrie	863.282	Frw
Ministère des Postes, Télécoms et Transports	16.403.539	Frw
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	2.210.745	Frw
Ministère des Travaux Publics et de l'Energie	207.364	Frw
Ministère de la Garde Nationale et de la Police	74.508.782	Frw
Ministère de la Coopération Internationale	31.040.862	Frw
Divers	6.000	Frw
Garage T.P.M.	1.048.090	Frw
Equipement	1.452.434	Frw
Assurances	210.747	Frw
Divers	110.000	Frw
Médicaments	40.210.429	Frw
Soins vétérinaires	6.649.828	Frw
Ambassades	60.389.242	Frw
Divers	30.546	Frw
	<hr/>	
T o t a l	250.258.076	Frw

Par rapport à l'année 1969, nous relevons un accroissement de dépenses en devises de 26.332.793 Frw. Les ambassades rwandaises provoquent à elles seules une augmentation de 20.351.103.

.../...

6. LES OPERATIONS DU TRESOR DE JANVIER A DECEMBRE 1970.

	<u>B.O. 70</u>	<u>B.D.</u>	<u>B.P.O.</u>	<u>Bons Tr.</u>	<u>Bons Dév.</u>	<u>C.H.B.</u>	<u>T O T A L</u>
J.	87.998.454	2.213.321	30.594.082	20.000.000	310.000	214.552.613	355.668.470
F.	162.376.974	2.476.221	16.786.346	50.000.000	16.350.686	366.662.839	614.653.066
M.	132.302.112	19.346.284	30.273.563	48.000.000	3.650.000	260.850.255	494.422.214
A.	148.685.923	5.404.971	45.324.913	35.000.000	10.086.157	239.702.694	484.204.658
M.	119.915.827	4.199.485	28.316.647	-	14.650.000	248.354.013	415.435.972
J.	154.988.082	7.492.381	39.740.773	158.000.000	-	465.696.776	825.918.012
J.	144.214.953	5.543.938	24.625.855	-	14.506.008	485.781.035	674.671.789
A.	148.457.985	9.813.094	59.034.818	30.000.000	53.071.610	563.417.692	863.795.199
S.	115.408.086	6.986.482	47.575.230	15.000.000	26.900.000	302.086.979	513.956.777
O.	149.513.497	6.467.871	36.804.345	60.500.000	7.907.530	276.479.237	537.672.480
N.	193.643.151	8.865.995	31.921.690	10.000.000	17.278.820	401.964.994	663.674.650
D.	199.238.211	33.983.005	25.449.450	103.500.000	10.284.994	270.070.690	642.526.350
T.	1.756.743.255	112.793.048	416.447.712	530.000.000	174.995.805	4.095.619.817	7.086.599.637

	<u>Recettes</u>	<u>Encaisse début année</u>	<u>Encaisse compt. fin année</u>
J.	81.840.698	310.000	377.151.498
F.	90.395.059	16.350.686	568.161.726
M.	97.527.035	3.650.000	436.907.202
A.	120.190.300	10.086.157	444.211.136
M.	129.407.904	14.650.000	429.340.122
J.	245.947.434	-	800.283.212
J.	326.907.265	14.506.008	838.592.090
A.	275.608.575	53.071.610	1.076.220.058
S.	144.827.110	26.900.000	559.755.753
O.	147.121.993	7.907.530	585.494.734
N.	142.205.065	17.278.820	608.187.389
D.	141.583.213	10.284.994	695.662.017
T.	1.943.561.651	174.995.805	7.419.966.937

	<u>Encaisse début année</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
	- 637.023.015	7.419.966.937	- 325.140.298
		- 7.086.599.637	21.484.583
			- 303.655.715

BUDGET 1970 RESULTATS TOTAUX.

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Excédent</u>	<u>Dépassement</u>
B.O.	1.756.743.255	1.943.561.651	186.818.396	
B.D.	112.793.048	174.995.805	62.202.757	
BTR BO	530.000.000	530.500.000	100.500.000	
BTR BD	174.995.805	177.500.000	2.504.195	
B.P.O.	416.447.712	431.973.273	15.525.561	
C.H.B.	4.095.619.817	4.061.436.208		34.183.609
Total	7.086.599.637	7.419.966.937		333.367.300

Utilisations de l'excédent.

Diminution Découvert BNR	654.428.561 - 325.140.298 =	329.288.263	99 %
Augmentation Encaisse comptable	17.405.546 - 21.484.583 =	4.079.037	1 %
		<u>333.367.300</u>	

Le boni enregistré à la fin de l'année 1970 s'élève à 333.367.300. Il a servi à 99 % à diminuer le découvert et à 1 % à augmenter l'encaisse comptable.

DETTE PUBLIQUE INTERIEURE 1970.

	<u>Total fin 69</u>	<u>Total fin 70</u>	(en millions de Frw).
Consolidée	500	500,0	-
Bons du Trésor	465	565,5	+ 22 %
B.O.	161	338,5	+ 110 %
B.D.	654	325,0	- 50 %
Crédit B.N.R.	51,0	1.729,0	- 3 %
	<u>1.780</u>	<u>1.729,0</u>	

IV. SERVICE DU BUDGET-CONTROLE.

1. Personnel du Service.

Le Service du Budget-Contrôle souffre toujours de l'insuffisance en personnel. Comme nous l'avons signalé dans notre rapport annuel 1969, il ne compte que 10 fonctionnaires répartis également entre la direction du Budget et la direction du Contrôle Financier.

De toute manière, malgré un effectif aussi réduit, nous avons pu effectuer deux fois plus de contrôles financiers qu'en 1969 et le service de l'exécution du budget s'est acquitté de sa tâche d'une façon très remarquable en contrôlant systématiquement tous les engagements de crédit tant du point de vue de leur exactitude que du point de vue de leur opportunité, ce qui n'a pas toujours été facile eu égard au nombre toujours croissant de documents à examiner.

2. L'exécution du Budget du Service.

Nous donnons ci-après, les dépenses arrêtées au 31 décembre 1970 pour le Service du Budget-Contrôle en les comparant avec les crédits accordés par l'Assemblée Nationale :

<u>Article</u>	<u>Libellé</u>	<u>Crédits accordés</u>	<u>Dépenses effectuées.</u>
10.082.01	Personnel s/statut	1.700.000	1.234.268
10.082.03	Voyages de service	1.200.000	896.112
10.082.04	Personnel s/contrat	160.000	188.222
10.082.05.01	Matériel	200.000	193.397
	Total	3.260.000	2.511.999

Sous l'article "Personnel sous statut" nous avons un excédent de près de 500.000. Cet excédent provient de ce que l'existence des locaux du service n'a pas permis le recrutement de deux agents supplémentaires prévu au début de 1970.

Sous l'article "Voyages de service" nous avons un excédent d'environ 300.000 représentant à peu près les indemnités de véhicule pour les 2 fonctionnaires qui n'ont pu être recrutés.

L'article "Personnel sous contrat" accuse un dépassement de plus ou moins 30.000. Ce dépassement est dû à une sous-estimation des dépenses relatives aux contractuels.

Quant à l'article "Matériel" il ne laisse qu'un excédent tout à fait insignifiant de 7.000.

Le total des excédents s'élève à 750.000.-

.../...

3. L'exécution du Budget de l'Etat.

1° <u>Recettes.</u>	<u>Montant 1970</u>	<u>Montant 1969</u>
Janvier	81.840.698	80.827.756
Février	90.395.059	206.422.812
Mars	97.527.035	88.777.274
Avril	120.190.300	95.239.688
Mai	129.407.904	89.924.290
Juin	245.947.434	115.297.869
Juillet	326.907.265	139.868.348
Août	275.608.575	123.028.031
Septembre	144.827.110	124.251.889
Octobre	147.121.993	135.650.278
Novembre	142.205.065	104.757.890
Décembre	141.583.213	118.172.582
Total	1.943.561.651	1.422.218.707

Par rapport aux recettes de l'exercice 1969, les recettes de 1970 ont augmenté de 521.342.944 soit 36,7 %. Mais si l'on tient compte de l'aide budgétaire étrangère d'un montant de 108.507.500 reçue en 1969, l'augmentation de recettes est de 629.850.888, soit 44,3%. C'est là un résultat très appréciable que l'on ne peut considérer comme acquis pour les années à venir. En effet comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous la quasi totalité de cette augmentation provient des recettes douanières. Les raisons de cet accroissement sont largement commentées au Service des Douanes; et elles peuvent se résumer par l'effet combiné de la hausse des cours mondiaux et la forte production du café en 1970; ce qui est à l'inverse de la situation que nous avons connue en 1969.

Recettes par rubrique principale.

	<u>1970</u>	<u>1969</u>	<u>Augm.</u>	<u>Dimin.</u>
Impôts	493.876.276	459.883.171	33.993.105	-
Douanes	1.319.473.676	742.129.030	577.344.646	-
Adminis.	130.211.699	111.699.006	18.512.693	-
Etrangères	-	108.507.500	-	108.507.500
Total	1.943.561.651	1.422.218.707		

En soustrayant l'aide budgétaire étrangère, les recettes totales pour 1969 se ramènent à 1.313.711.207 et la différence positive des ressources internes entre 1969 et 1970 s'élève ainsi à 629.850.888.

Il faut aussi noter que le montant de 1.943.561.651 de recettes réalisées représente 117 % des prévisions qui étaient de 1.658.962.000.

.../...

Enfin on constate facilement que c'est au mois de juin, juillet et août que près de la moitié des recettes totales a été réalisée. Or c'est précisément pendant cette période de l'année qu'a eu lieu la plus grande récolte et la plus grande exportation de café. Et c'est justement grâce aux deux éléments cités plus haut à savoir le prix et la production du café qui ont atteint un niveau sans précédent, que nous avons pu réaliser de plantureuses recettes en droits de sortie. Il faut remarquer également qu'à partir du mois de mai jusqu'à la fin de l'année, les recettes de 1970 sont restées au dessus de 140 millions, niveau que l'on n'avait jamais atteint.

2° Dépenses.

	<u>Montant 1970</u>	<u>Montant 1969.</u>
Janvier	87.998.454	97.373.745
Février	162.376.974	100.583.925
Mars	132.302.112	106.165.167
Avril	148.685.923	136.480.071
Mai	119.915.827	144.140.633
Juin	154.988.082	130.099.403
Juillet	144.214.953	138.453.196
Août	148.457.985	163.687.900
Septembre	115.408.086	133.288.000
Octobre	149.513.497	141.400.000
Novembre	193.643.151	161.000.000
Décembre	199.238.211	24.000.000
Total	1.756.743.255	1.140.000.000

Les prévisions de dépenses 1970 étaient de 1.690.360.000 et les dépenses de 1.756.743.255, ce qui représente 104 % des prévisions. Ce dépassement provient uniquement du personnel sous statut et sous contrat unique. Ce dépassement provient uniquement du personnel sous statut et sous contrat unique.

On rappellera que les dépenses de personnel sous statut et sous contrat unique ne sont pas soumises au Visa préalable du Budget.

3° Le Boni.

Le boni - recettes et les dépenses - l'exercice 1970 :

- Janvier
- Février
- Mars
- Avril
- Mai

6. Les Réceptions des Travaux.

1° Réceptions provisoires qui ont eu lieu au cours de l'exercice 1970.

1. Réception provisoire du Home pour Etudiants de l'I.P.N. à Butare, le 8 décembre 1970.
2. Réception provisoire du Centre National des Etudes Judiciaires à Nyabisindu, le 3 novembre 1970.
3. Réception provisoire d'un Laboratoire T.P. à Gikondo, le 18.11.1970.
4. Réception provisoire du Dortoir pour jeunes filles du Collège Inférieur de Kibeho, le 21 septembre 1970.
5. Réception provisoire de bâtiments pour les "Semences Sélectionnées" opiculture O.B.M., le 5 juillet 1970.
6. Réception provisoire de l'Hôtel des Députés, le 19 juin 1970.
7. Réception provisoire du Bloc technique Aérogare de Gisenyi, le 5.6.1970.
8. Réception provisoire de la 3e et 4e tranche de l'Institut Président Kayibanda à Rwamagana, le 29 mai 1970.
9. Réception provisoire du Stade de la Démocratie à Gitarama, le 25.5.1970.
10. Réception provisoire du bâtiment pour le Central automatique pour téléphones à Cyangugu, le 27 février 1970.
11. Réception provisoire du bâtiment pour le Central automatique pour téléphones à Ruhengeri, le 30 mars 1970.
12. Réception provisoire de la Prison de Gikongoro et de 2 maisons d'habitation à Gikongoro, le 19 janvier 1970.
13. Réception provisoire d'une classe pour Infirmiers à Kigali, le 2.4.1970.
14. Réception provisoire des travaux de construction de la clôture pour la Poste à Gitarama, le 29 avril 1970.
15. Réception provisoire des bâtiments du F.E.D. à Nyabisindu, le 16.12.1970.

2° Réceptions définitives.

1. Réception définitive de douze maisons d'habitation à Butare, le 27 novembre 1970.
2. Réception définitive de la Pédiatrie, le 13 novembre 1970.
3. Réception définitive de 2 maisons jumelées à Byimana, le 8.7.1970.
4. Réception définitive de 1 Hôtel des Diplomates à Kigali, le 20 juin 1970.
5. Réception définitive de la 1ère et 2e tranche de l'Institut Président Kayibanda à Rwamagana, le 29 mai 1970.

.../...

7. Contrôle Financier.

Comme pour l'année 1969, le Pays a gardé, en 1970, les trois secteurs de Contrôle Financier : Kigali - Butare et Gisenyi.

En juillet 1970, suite au transfert inopiné, à la comptabilité générale de la Régideso, de Monsieur URUVUGUNDI Boniface, Contrôleur des Finances à Gisenyi, Monsieur HABIMANA Augustin, alors affecté à l'Inspection du Budget, a été désigné pour occuper le dit secteur.

Monsieur RUCAKIBUNGO Célestin est également venu, de l'Inspection du Budget, renforcer la petite équipe des Contrôleurs des Finances.

Le personnel en place est alors réparti comme suit dans ces trois zones :

<u>Zone</u>	<u>Titulaire</u>
1. Kigali	Bernardin KAGINA, Contrôleur des Finances en Chef, aidé de : KAREMANGINGO Adrien RUCAKIBUNGO Célestin, Contrôleurs des Finances affectés au Ministère.
2. Butare	Ephrem RANGIRA, Contrôleur des Finances.
3. Gisenyi	Augustin HABIMANA, Contrôleur des Finances.

Cet effectif s'avère fort insuffisant, considérant l'étendue et les services à contrôler des trois secteurs.

Le Service du Contrôle Financier reste donc à être renforcé en personnel de contrôle des comptabilités publiques, et est également à équiper d'un ou deux agents qualifiés en matière de comptabilité commerciale et industrielle pour la vérification des opérations comptables des Régies et Organismes parastataux adoptant ce genre de comptabilité.

Malgré cette difficulté d'ordre technique, il a pu, durant l'année 1970, être effectué des contrôles dans certains Régies et Organismes parastataux.

Ce travail serait cependant plus approfondi s'il était effectué par des Contrôleurs spécialisés en ce domaine.

Ci-après le tableau des différents contrôles effectués au cours de l'année 1970 :

.../...

N° d'ordre	Dates	Service	Déficit relevé	Observations	Autres constatations
		ZONE KIGALI - GITARAMA - BYUMBA - KIBUNGO.			
01	07.01.1970	Comptabilité du Service des Terres à Kigali	17.973 Fr	-	500 Frs de Bons-pour, à récupérer.
02	08.01.1970	Comptabilité de Préfecture de Byumba (Inspection)	324 Fr	-	
03	12.01.1970	Gestion Fonds Caisse Sociale du Rwanda à Byumba	288.845 Fr	-	1.500 Frs non remis au vrai bénéficiaire. 44.600 Frs de Bons-pour, à récupérer.
04	21.01.1970	Comptabilité du Service de la Mécanisation à Kigali.	183.810 Fr	-	35.940.476 Frs de factures impayées.
05	03.02.1970	Greffe du Tribunal de Canton de Rulindo - Kigali	51.253 Fr	-	315.746 Frs de recettes, à faire rentrer.
06	04.02.1970	Comptabilité S/station Régideso à Gitarama	-	-	2.150 Frs de Bons pour, à récupérer. 921.641 Frs de factures impayées, à faire rentreer.
07	16.03.1970	Gestion-Comptabilité de la Caisse d'Epargne du Rwanda.	633.925 Fr	-	1.395.011 Frs de prêts sans intérêts accordés aux personnes étrangères au service de la C.E.R. 4.303.740 Frs de prêts sans intérêts accordés au personnel de la C.E.R., à récupérer.
08	11.04.1970	Comptabilité Direction Générale	3.103.361 Fr	-	7.634.644 Frs d'avances accordées, à récupérer.

.../....

No d'ordre	Dates	Service	Déficit relevé	Observations	Autres constatations
15	: 17.06.1970	: Comptabilité de Préfecture Kibungo (Inspection).	: -	: 866 Frs d'excédent.	: 6.694 Frs de Bons-pour, à récupérer.
16	: 26.06.1970	: Comptabilité du Service de la Mécanisation (Remise-reprise)	: 78.102 Fr	: -	: -
17	: 07.07.1970	: Gestion des crédits 1968-1969 du Ministère de l'Education Nationale.	: -	: -	: Manque de pièces justificatives pour 54.536 Frs. Dépassement de 4.671.482 Frs sur les crédits 1968. Dépassement de 39.596.045 Frs sur les crédits de 1969.
18	: 16.07.1970	: Greffe Tribunal de Canton de Bumbogo (gestion Gakwaya E.)	: 30.756 Fr	: 17.343 Frs de Rec. Justice : D.I.	: -
19	: 31.07.1970	: Greffe Tribunal de Canton Nyamata (gestion Bahizi P.)	: 34.052 Fr	: 28.784 Frs de Rec. Justice : D.I.	: -
20	: 24.08.1970	: Comptabilité Ambassade Rwandaise à New-York.	: -	: -	: Manque de quelques pièces justificatives. Inventaire non complété à chaque acquisition.
21	: 28.08.1970	: Comptabilité Ambassade Rwandaise à Washington	: 42,14\$ USA	: -	: -
22	: 31.08.1970	: Comptabilité Ambassade Rwandaise à Ottawa.	: 300,00 \$ USA	: -	: -

.../...

N° d'ordre	Dates	Service	Déficit ou relevé	Observations	Autres constatations
23	02.09.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Paris.	-	-	336,15 N. FF d'avance non autorisée, à récupérer. 3,20 N. F. F., à récupérer. Manque de quelques pièces justificatives. Pas de traces de prises en recettes de certains montants devant être remboursés. Inventaire non complété à chaque acquisition.
24	07.09.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Bonn.	60 DM	-	Manque de pas mal de pièces justificatives.
25	11.09.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Bruxelles.	17.309 F.B. ou 34.791 Frw.	-	50 Frw à récupérer. Pas de traces de prise en recettes de certains montants devant être remboursés. Inventaire non complété à chaque acquisition.
26	17.09.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Kinshassa.	-	-	106,06.60 Z, volés par un employé à l'Ambassade, à restituer.
27	22.09.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Bujumbura.	51.032 FrBur	-	Certaines pièces irrégulières. Inventaire non complété à chaque acquisition.
28	26.09.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Dar-es-Salaam.	73/10 Sh	-	Irrégularités dans la perception de recettes. 389/45 Sh.

.../...

No d'ordre	Dates	Service	Déficit relevé	Observations	Autres constatations
29	01.10.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Addis-Abéba.	-	Ambassade dans ses débuts d'installation.	-
30	05.10.1970	Comptabilité Ambassade Rwandaise à Kampala.	18.786Frw	-	Manque de quelques pièces justificatives.
31	20.10.1970	Gestion-comptabilité de la Caisse Sociale du Rwanda (Prêts consentis du 07 mai 1969 au 20 octobre 1970).	-	-	13.140.000 Frs de prêts accordés dont tranches déjà touchées. 3.539.000 Frs de prêts accordés dont tranches non encore touchées. 57.131.200 Frs de prêts dont demandes remises en 1971.
32	10.11.1970	Gestion du Service Pénitentiaire.	-	-	A. - Gestion des crédits. 2.507 Frs, touchés indûment à récupérer. B. - Fourniture des vivres. Destination injustifiée des vivres d'une valeur de 677.022 Frs. A récupérer 8.900 Frs. C. - Magasin Central. Destination injustifiée des tissus d'une valeur de 1.615.000 Frs. D. - Régie Pénitentiaire. A récupérer 33.451 Frs.-
33	26.11.1970	Comptabilité de Préfecture Gitarama (Inspection).	299 Fr	-	-
34	30.12.1970	Comptabilité de Préfecture Gitarama (Remise-reprise).	-	-	809.000 Frs de Bons-pour, à récupérer.

.../...

N° d'ordre	Dates	Service	Déficit relevé	Observation	Autres constatations
		ZONE BUTARE - GIKONGORO - CYANGUGU.			
35	06.01.1970	Comptabilité Station Regideso Butare.	-	-	198.804 Frs de Bons-pour, à récupérer. 7.172.965 Frs de factures impayées à faire rentrer.
36	14.01.1970	Comptabilité de Préfecture Cyangu (Inspection).	3.138Fr	-	14.940 Frs de Bons-pour, à récupérer.
37	30.01.1970	Comptabilité S/station Regideso Nyabisindu.	-	-	39.692 Frs de Bons-pour, à récupérer. 1.188.266 Frs de factures impayées, à faire rentrer.
38	19.02.1970	Gestion de la Prison Karubanda - Butare.	46.695 Fr	-	-
39	23.02.1970	Comptabilité Station Regideso Cyangu.	-	-	25.397 Frs de Bons-pour, à récupérer. 883.653 Frs de factures impayées, à faire rentrer.
40	25.04.1970	Grefe Tribunal de Canton Saga - Butare.	28.456 Fr	-	5.363 Frs de Bons-pour, à récupérer. 196.232 Frs de recettes, à faire rentrer.
41	08.06.1970	Grefe Tribunal de Canton Tare - Butare.	30.282 Fr	-	660 Frs de Bons-pour, à récupérer. 15 quittanciers détruits avant la comptabilisation.
42	11.06.1970	Grefe Cour d'Appel Nyanza (Inspection).	-	-	-
43	22.06.1970	Grefe Tribunal de Canton Rwesero - Butare (Inspection).	-	-	-
44	26.06.1970	Grefe Tribunal de Canton Cyarwa - Butare	1.165 Fr	-	2.000 Frs de Bons-pour, à récupérer. 1.056.727 Frs de recettes, à faire rentrer.

.../...

No à l'ordre	Dates	Service	Déficit relevé	Observations	Autres constatations
45	: 15.09.1970	: Comptabilité de la Laiterie du Rwanda à Nyabisindu.	: 1.464.504Fr:	-	: 75.850 Frs de Bons-pour, à régulariser. : 102.464 Frs de créances, à récupérer par la Laiterie. : 1.870.973 Frs de dettes, à payer par la Laiterie.
:	:	: <u>ZONE GISENYI-KIBUYE-RUHENGERI.</u>	:	:	:
46	: 16.01.1970	: Greffe Tribunal de Canton Busogo - Ruhengeri.	: 4 Fr	-	: 81.261 Frs de recettes, à faire rentrer.
47	: 04.02.1970	: Greffe Tribunal de Première Instance Ruhengeri.	: -	-	: 5.730.212 Frs de recettes, à faire rentrer.
48	: 07.02.1970	: Comptabilité S/stagion Regideso Ruhengeri	: 82.323 Fr	-	: 1.607.599 Frs de factures impayées, à faire rentrer.
49	: 10.02.1970	: Comptabilité Station Regideso Gisenyi.	: 105.330 Fr	-	: 15.070 Frs de Bons-pour, à récupérer. : 53.281.343 Frs de factures impayées, à faire rentrer.
50	: 06.04.1970	: Greffe Tribunal de Canton Cyuve - Ruhengeri.	: 180 Fr	-	: 34.623 Frs de recettes à faire rentrer.
51	: 23.05.1970	: Exploitation des boisements de la Régie Pyrèthre Kinigi à Ruhengeri.	: 167.149 Fr de détournement.	-	-
52	: 09.06.1970	: Comptabilité de Préfecture Kibuye (Inspection).	: 1.783 Fr	-	: 37.660 Frs de Bons-pour, à récupérer.
53	: 18.08.1970	: Greffe Tribunal de Première Instance Gisenyi	: 2 Fr	-	: 11.414.207 Frs de recettes à faire rentrer.

.../...

No d'ordre	Dates	Service	Déficit relevé	Observations	Autres constatations
54	26.08.1970	Greffe Tribunal de Canton Gasasa - Gisenyi.	810 Fr	710 Frs de Rec. Justice. 100 Frs de D.I.	-
55	11.09.1970	Greffe Tribunal de Canton Kabaya - Gisenyi.	100 Fr	-	379.083 Frs de recettes à faire rentrer.
56	21.10.1970	Comptabilité de Préfecture Gisenyi (Inspection).	89.741 Fr	-	25.000 Frs de Bons-pour, à récupérer.
57	27.10.1970	Greffe Tribunal de Première Instance Ruhengeri.	-	-	5.698.587 Frs de recettes à faire rentrer.
58	29.10.1970	Greffe Tribunal de Canton Ngororero - Gisenyi.	-	611 Frs d'ex-cédent.	3.800 Frs de Bons-pour, à récupérer. 667.834 Frs de recettes à faire rentrer.
59	12.11.1970	Comptabilité de Préfecture Kibuye (Inspection).	-	8.110 Frs d'ex-cédent.	24.291 Frs de Bons-pour, à récupérer.

=====

V. BANQUE NATIONALE DU RWANDA.
=====

Situation économique.

La production au cours de l'année 1970 a atteint un niveau record aussi bien en ce qui concerne la production vivrière que la production des produits d'exportation.

Les exportations ont augmenté en quantité (sauf la cassitérite et le pyrèthre) et en valeur.

Ces exportations sont arrivées sur le marché mondial à une période où les cours étaient particulièrement favorables.

Avec 14.700 tonnes, la production du café l'a emporté sur celle des autres années de l'Indépendance du pays, dépassant même celle de l'année 1959 (13.700 tonnes) considérée jusqu'en 1970 comme la meilleure.

Devant les difficultés de stockage et d'acheminement qui freinaient les exportations, la Banque Nationale a notamment décidé des mesures relatives à la durée du crédit "entreposage" (60 jours au lieu de 30), à la majoration d'intérêt pour le crédit à l'exportation (suppression), et au délai d'exécution du contrat de change à terme (20 jours au lieu de 8). Elle a en outre encouragé le rapatriement dans les meilleurs délais des devises d'exportation notamment du thé.

Le tableau suivant des recettes en devises obtenues par la vente des principaux produits agricoles et miniers donne l'idée de l'évolution de leurs exportations au cours de ces trois dernières années.

En milliers de francs rwandais	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>
Exportations	1.613.400	1.513.400	2.458.200
dont 1) Café	944.900	782.300	1.423.200
2) Thé	37.000	38.900	80.800
3) Pyrèthre	18.400	16.400	34.900
4) Peaux	15.000	28.200	38.800
5) Cassitérite	421.200	435.900	525.000
6) Wolfram	120.000	144.400	294.300
etc....

Les importations ont, en 1970, elles aussi augmenté mais moins que les exportations.

Leur évolution se présente depuis 1968 comme suit :

En milliers de francs rwandais

en 1968 : 1.721.000

en 1969 : 1.751.400

en 1970 : 2.258.000

.../...

Cette situation exceptionnellement bonne surtout au cours du second semestre de 1970 a eu pour conséquence :

- d'améliorer les disponibilités en devises,
- d'approvisionner le pays sans recourir aux mesures de restriction de change,
- diminuer les engagements extérieurs du pays,
- d'augmenter les recettes douanières.

Pour la première fois depuis que le pays est indépendant, la Balance commerciale et la Balance des paiements sont excédentaires.

La balance commerciale est excédentaire de 199,4 millions de Fr.Rw.
La balance des services, transferts et éléments financiers est excédentaire de 215,2 millions.
La balance des paiements est excédentaire de 414,6 millions de Frw.Rw.

La dette publique intérieure a diminué (par rapport à l'année passée) notamment en ce qui concerne la dette inflationniste.

Au cours de ces trois dernières années elle se présente comme suit :

<u>En milliers de FrRw.</u>	<u>Total</u>	<u>Total inflat.</u>	<u>Total non inflat.</u>
1968	1.534.000	1.330.000	204.000
1969	1.780.000	1.531.000	250.000
1970	1.730.000	1.322.000	408.000

Le crédit des banques commerciales au secteur privé a augmenté et son évolution dans ces trois dernières années est la suivante (en milliers de Fr.Rw.) :

Décembre 1968	173	moyenne annuelle : 295,2
" 1969	174,9	moyenne annuelle : 268,7
" 1970	374,5	moyenne annuelle : 461,2

Gestion des devises:

Il n'a pas été fait recours au crédit "stand-by" mais au contraire, l'endettement au Fonds Monétaire International a diminué par suite au remboursement de 100.000.000 de Fr.Rw. En outre le pays a bénéficié d'une nouvelle facilité fondée sur les droits de tirage spéciaux, destinés à compléter les instruments de réserve existants. Les droits de tirage spéciaux alloués en 1970 s'élèvent à 252 millions de francs rwandais

Contrôle de change.

Le système est demeuré inchangé d'autant plus qu'aucune difficulté spéciale ne s'est posée en matière de contrôle de change.

.../...

Crédit.

Tout en restant plus souple pour le financement des projets nationaux et pour le crédit aux nationaux, la politique de restriction générale de crédit n'a pas été modifiée.

- La Banque Nationale a continué à faire des avances financières à la RÉGIDESO.
 - + les avances pour équipement s'élèvent à 5,4 millions de frs.
 - + les avances pour installations de Ntaruka s'élèvent à 32,7 millions de frs.
- Comme les années précédentes, la Banque Nationale a assuré l'assistance financière de l'O.C.I.R. aux coopératives de café. Au 31 décembre 1970, ces coopératives devaient 8,88 millions de Fr.
- La Banque a assuré, pour les besoins de couverture de la trésorerie provisoire, son assistance financière de l'O.C.I.R. et de la Caisse d'Epargne.
- Elle a fait une avance à la Régie Pyrèthre, cette avance au 31 décembre 1970 s'élève à 1.095.125 Fr.Rw.
- Elle a mis à la disposition de la Banque Rwandaise de Développement dans le cadre du financement de l'usine à thé à Pfunda un dépôt de 10.000.000 de Fr.Rw.
- Elle a poursuivi son assistance financière dans le cadre de la commercialisation des produits agricoles, aux programmes riz, blé, sucre, haricots et légumes.

Conseil d'Administration.

Le poste d'Administrateur qui était vacant depuis novembre 1968 a trouvé un titulaire en avril 1970. Mais celui de Gouverneur est devenu vacant à la fin de l'année.

Conseillers.

Les conseillers étrangers rentrés définitivement n'ont pas été tous remplacés. Le besoin de combler ces vides est vivement ressenti.

Personnel de cadres.

Le nombre de cadres dont dispose la Banque Nationale du Rwanda est aujourd'hui extrêmement réduit.

Pour continuer à répondre à sa vocation de Banque Nationale et de Conseillère de l'Etat en matière économique et financière, elle devrait augmenter absolument son personnel de cadre en vue d'étouffer les services existants et en créer d'autres, notamment celui d'études.

Missions.

Le Gouverneur et les autres membres du Conseil d'Administration ont, comme d'habitude, représenté le Gouvernement dans diverses missions et dans les organismes internationaux dont nous sommes membres (notamment F.M.I. et B.A.D.).-

=====

VI. CAISSE D'EPARGNE DU RWANDA.
=====

1) PERSONNEL DE LA CAISSE D'EPARGNE DU RWANDA.

Le personnel s'accroît d'année en année suivant les besoins nouveaux occasionnés par l'extension des services de la Caisse d'Epargne du Rwanda.

En 1969, l'effectif de la Caisse d'Epargne était de 34 unités et en 1970, l'effectif est passé à 43. Au cours de cette même année Monsieur Louis KWIHANGANA a remplacé Monsieur Bonaventure UBALIJORO à la tête de cette Institution.

2) PRINCIPAUX SERVICES.

1. Le Service de Caisse:

Ce service est assuré par 2 personnes: un Caissier Principal et son adjoint. Ils sont chargés de la situation journalière des entrées et des sorties de fonds de la Caisse d'Epargne. Ils approvisionnent et contrôlent les guichets. Ils tiennent à jour le livre de caisse.

2. La Comptabilité Générale:

Ce service est assuré par 4 agents qui s'occupent de la centralisation de toutes les opérations au fur et à mesure qu'elles sont effectuées. Parmi les 4 agents précités, il y a deux comptables et deux opérateurs. Ces derniers assurent le travail de la passation des écritures sur les comptes des clients au moyen des machines comptables.

3. Le Service des guichets:

Les 4 agents préposés à ce service sont à la disposition des clients toute la journée, soit pour des versements, soit pour des retraits. A la fin de la journée, ils remettent la situation au Caissier qui doit contrôler et enregistrer leurs opérations dans le livre de caisse.

4. Le Service du crédit:

Ce service est assuré par deux agents qui sont chargés du contrôle de la situation des remboursements. A cet effet, ils tiennent à jour les comptes des débiteurs de la Caisse d'Epargne, calculent les intérêts à percevoir sur prêts, rappellent les irrégularités pour le paiement et instruisent les actions judiciaires éventuelles.

5. Le Service des comptes-courants:

Ce service est assuré par 12 agents et comprend 5 divisions :

- a) Le Bureau Central qui s'occupe directement de la comptabilisation des opérations effectuées au siège central de la Caisse d'Epargne et dans les bureaux auxiliaires.
- b) La série 01: s'occupe de la comptabilité des opérations effectuées dans les Bureaux de Postes de Kigali, Gitarama et Kibungu.

.../...

- c) La série 02: s'occupe de la comptabilité des opérations effectuées dans les Bureaux de Postes de Butare, Nyanza, Cyangugu et Gikongoro.
- d) La série 03: assure la comptabilité des opérations effectuées dans les Bureaux de Postes de Ruhengeri, Gisenyi, Kibuye et Byumba.
- e) Le Service de la vérification des comptes et des livrets:
Ce service s'occupe de la vérification de la conformité entre les fiches comptables individuelles et les livrets des clients.

6. L'Epargne des Enseignants:

Ce service est assuré par 3 agents. Il a été mis sur pied en 1969 parce que la plupart des enseignants n'avaient pas la possibilité de confier leurs économies à la Caisse d'Epargne, soit parce qu'ils habitent loin des bureaux de Postes et des bureaux auxiliaires de la Caisse d'Epargne du Rwanda, soit parce qu'ils sont trop loin du siège central de la Caisse d'Epargne du Rwanda. Pour cette raison, la Caisse d'Epargne du Rwanda en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, a imaginé la formule d'épargner par retenue sur traitement au service de la Gestion du Ministère de l'Education Nationale d'une certaine somme à verser directement à la Caisse d'Epargne du Rwanda après consentement de l'enseignant désireux d'épargner. Cette formule s'avère jusqu'à présent efficace.

7. Le Secrétariat:

Ce service est assuré par deux agents qui s'occupent de tout le courrier entré et sorti. Ils assurent aussi provisoirement le service de la documentation.

8. Les succursales:

Depuis que la Caisse d'Epargne du Rwanda existe, elle a mis en marche deux succursales: celle de Rwamagana en Préfecture de Kibungo et celle de Gatumba en Préfecture de Gisenyi. Chacune d'elles est desservie par un agent. La succursale de Rwamagana offre beaucoup d'espoir étant donné l'importance de ce centre, tandis que celle de Gatumba est encore à ses débuts et par conséquent à l'essai.

En vue d'améliorer ses services, la Caisse d'Epargne du Rwanda a reçu un Conseiller Technique Rwandais à partir du 15 septembre 1970. Il s'agit d'un jeune universitaire qui est spécialement chargé de:

- a) Fournir des conseils appropriés sur le développement et l'organisation des divers services de la Caisse d'Epargne du Rwanda, à savoir: la comptabilité générale, le service du crédit, le service des statistiques, le service de la publicité, de la documentation et le service des chèques. Les études éventuelles d'autres services à mettre à la disposition du public lui incombent également.
- b) La formation technique du personnel de la Caisse d'Epargne du Rwanda.
- c) Fournir des avis techniques nécessaires à la direction générale et au Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne du Rwanda.

.../...

Notons en passant qu'il existe un correspondant de la Caisse d'Epargne chargé de la propagande, de la chronique hebdomadaire à la Radio-Rwanda et des articles destinés au Kinyamateka et à l'Imvaho.

Le reste du personnel est de la catégorie des huissiers, des plantons, des chauffeurs et des "zamu".

Le travail à la Caisse s'améliore d'année en année. A titre d'exemple, cette année, la direction de la Caisse d'Epargne du Rwanda a jugé bon de commencer à exiger des photos sur les livrets d'Epargne et sur les cartes d'inscription dans le but de protéger au maximum les épargnants contre des erreurs de personnes éventuelles.

Cependant l'exiguïté des bureaux actuels de la Caisse d'Epargne du Rwanda a freiné la mise sur pied des services suivants dont pourtant l'Institution a grand besoin, à savoir : le service de l'Inspection, le service des statistiques, le service de la documentation, le service de chèques.

Dès que le building administratif actuellement en voie d'achèvement sera prêt, les services précités viendront compléter les services déjà existants toujours dans le souci de satisfaire l'exigence du public et d'améliorer la gestion de la Caisse.

3) ACTIVITES FINANCIERES.

Au cours de l'année 1970, les Bons du Trésor nous ont rapporté les intérêts d'un montant de 6.939.302 Frs, quant aux prêts accordés au secteur privé, ils nous ont rapporté les intérêts d'un montant de 3.471.180 Frs. Les profits financiers ont été de 661.448 Frs tandis que les profits divers étaient de 1.003.750 Frs.

Notre disponible se partageait comme suit :

CAISSE	:	1.401.384.-
B.N.R.	:	10.101.788.-
C.C.P.	:	2.473.930.-
AGENCES	:	1.995.244.-

Pour ce qui concerne notre réalisable, les prêts à court terme atteignirent un montant de 5.858.819 Frs, les prêts à moyen terme atteignirent un montant de 21.634.848 Frs.

Les autres avances atteignirent un montant de 11.063.242 Frs, quant aux Bons du Trésor le montant reste semblable à celui de 1969 c'est-à-dire 118.000.000 Frs.-

=====

VII. IMPRIMERIE NATIONALE DU RWANDA.
=====

1.- ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Sous l'autorité du Ministre des Finances (cfr loi du 26 janvier 1967), la direction de l'Imprimerie Nationale du Rwanda est assurée par un Directeur Général, aidé d'un conseil de responsables de département (Typographie, Machines, Reliure, Vente et Comptabilité et Service Entretien).

Depuis sa création, l'Imprimerie Nationale n'avait pas encore de règlement interne. C'est pour cela que, une de nos premières préoccupations, a été d'établir un organigramme et d'élaborer le projet de Règlement interne de l'Imprimerie Nationale. Ce projet a été soumis au Ministre des Finances pour approbation, à défaut du Conseil de Gestion.

2.- ORGANISATION TECHNIQUE DES ATELIERS DE PRODUCTION.

La deuxième moitié de l'année 1970 (la remise-reprise UZAMUGURA - KARUMUHINZI) aura été marquée par une course échevelée pour liquider les travaux dont les commandes dataient des années précédentes d'une part, et d'autre part par la reconquête d'anciens clients qui n'avaient plus confiance à l'Imprimerie Nationale.

Nous avons des commandes de 1968 qui n'étaient pas encore exécutées, entre autres les cartes du parti M.D.R., les tables chronologiques du Journal Officiel de la République Rwandaise etc... Nous avons des retards considérables sur le Journal Officiel, le Rwanda Carrefour d'Afrique et l'Invaho.

Pour atteindre ce double objectif, l'organisation technique des Ateliers de production s'imposait au premier chef.

a) Organisation technique proprement dite:

L'état physique d'un matériel de production s'amenuise progressivement en fonction du temps et peut provoquer des accidents ou, tout au moins, une diminution de la cadence et de la qualité du produit fini.

Pour parer, dans la mesure du possible, à ces imprévus et pour maintenir la valeur productive de nos machines Heidelberg rogneuses et agrafeuses, nous avons adopté la méthode qui consiste à inspecter périodiquement ces machines, de façon à prévenir les dégâts et destructions.

b) Travaux exécutés au courant de l'année 1970:

- Installation d'une affûteuse (machine pour affûter les couteaux des rogneuses).
- Commande et installation d'une rogneuse Polar 115.
- Remise en état d'un clichographe (Klischograph K 151).
- Remise en état d'une rogneuse (Rogneuse Krause).
- Ces deux dernières machines étaient en arrêt depuis plus de 7 mois.
- Construction d'une ajoute d'une superficie de 3.193 m² pour élargir les bureaux de vente et de comptabilité.
- Construction d'un local pour affûteuse (17,14 m²).
- Allongement de l'entrepôt (180 m²) pour le stockage de papier.
- Installation d'une cantine pour le personnel.

.../...

3.- VENTE ET COMPTABILITE.

a) Tableau comparatif des résultats des ventes 1969 et 1970.

Mois	: Année 1969	: Année 1970	:
Janvier	: 2.533.675	: 2.335.387	:
Février	: 4.743.892	: 3.706.646	:
Mars	: 6.357.575	: 5.061.114	:
Avril	: 8.145.743	: 8.083.658	:
Mai	: 10.074.185	: 9.983.316	:
Juin	: 12.188.856	: 13.547.069	:
Juillet	: 13.569.617	: 16.199.274	:
Août	: 14.728.323	: 18.469.393	:
Septembre	: 16.720.245	: 19.756.998	:
Octobre	: 19.889.524	: 22.766.909	:
Novembre	: 21.326.906	: 24.580.788	:
Décembre	: 23.084.673	: 26.058.392	:

b) Amortissement:

En consultant le bilan de l'Imprimerie Nationale depuis 1966, nous avons constaté que le taux d'amortissement n'a pas correspondu à la réalité.

En effet l'amortissement de l'outillage et des installations doit se faire non seulement pour compenser l'usure normale, mais aussi pour parer à l'éventuelle désuétude qui peut subvenir suite à l'apparition sur le marché d'appareils ou machines plus perfectionnés.

Il est même parfois requis de liquider le matériel encore en bon état pour soutenir la lutte de qualité et de prix qu'engendre la concurrence et le progrès.

Il faut donc pourvoir au remplacement des machines et de l'outillage à des moments opportuns.

Dans le système d'amortissement constant, nous procédons comme suit :

Immeuble	3 %	Mobilier	10 %
Véhicule	20 %	Machines et Outillage	20 %

.../...

Pour procéder à l'amortissement des immobilisations de l'Imprimerie Nationale, nous avons d'abord déterminé leur valeur exacte fin 1969. Dans l'inventaire du mobilier au 31 décembre 1969, on trouvera par exemple :

	<u>valeur:</u>	<u>au lieu de:</u>
Presse Albert Frankenthal n° 20.828	: 513.000	230.000
Presse Albert Frankenthal n° 24.656	: 320.400	140.000
Presse Heidelberg à pédale n° 36.189 N	: 181.800	80.000
Presse Heidelberg à pédale n° 39.654 E	: 202.500	90.000

Ceci montre que le soit disant bénéfice que l'Imprimerie Nationale réalisait chaque année était purement fictif.

D'une part, la valeur technologique des machines installées à la création de l'Imprimerie Nationale a été surestimée, d'autre part, l'enregistrement des amortissements de l'outillage et du matériel était inexact et irrégulier.

La valeur des immobilisations au 31 décembre 1969 était de 13.383.000 Frw au lieu de 8.512.087 Frw., soit une différence de 4.870.913 Frw.

L'Imprimerie Nationale du Rwanda est une entreprise industrielle et commerciale, et doit par conséquent avoir un plan comptable qui permettra d'établir une comptabilité qui reflète exactement la marche des affaires. Ce plan vient d'entrer en application.

SITUATION DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DU RWANDA.

A. Comptes valeurs immobilisées:

Immeubles	1.484,17 m ² x 9.000	= 13.357.530 Frw
Amortissement (3 %)		= 400.726
Machines et Outillage		= 7.322.052
Amortissement (20 %)		= 1.464.410
Véhicule		= 88.000
Amortissement (20 %)		= 17.600
Mobilier et matériel de bureau		= 1.347.944
Amortissement (10 %)		= 134.794

B. Comptes stock :

Stock de papier pour impression		= 30.896.168
Papeterie		= 15.082.829
Marchandises de consommation pour l'Imprimerie Nationale du Rwanda		= 135.278
Provision pour dépréciation des marchandises (10 %)		= 461.143

.../...

C. Comptes des Tiers :

a) Dotation	= 10.000.000 Frw
b) Fournisseurs locaux	= 163.010
c) Clients	
Clients locaux	= 9.995.845
- Etat et organismes publics	= 3.137.638
- Clients privés	= 2.626.697
Provision pour pertes sur créances (20%)	
d) Personnel	= 611.198
avances au personnel	
paiement du personnel	= 514.661
- sous-statut	= 6.526.124
- sous-contrat	= 342.813
- travailleurs occasionnels	= 456.767
impôts et taxes divers	= 1.887.379
sécurité sociale depuis 1966	= 25.720.221
autres charges	

D. Comptes financiers :

- Banque Commerciale du Rwanda	= 88.018
- Banque de Kigali	= 104.049
- Banque Nationale du Rwanda	= 3.438.303
- Comptes chèques postaux	= 200.978
- Caisse	= 312.798

4.- LES RELATIONS SOCIALES.

Il existe des questions de relations humaines qui ont une incidence certaine sur la situation des travailleurs et agissent indirectement sur ses dispositions au travail. Ce sont les conditions du travail proprement dites, telles que : l'hygiène et la sécurité, l'organisation des loisirs et les conditions de logement.

En ce qui concerne l'hygiène et la sécurité, nous avons fait les démarches auprès du Ministère de la Santé Publique, pour que le personnel (typographes et intertypistes) exposé au saturnisme, (maladie causée par l'inhalation de poussière de plomb ou de vapeur de plomb fondu), soit placé sous une surveillance médicale régulière.

Dans sa lettre n° 04/1/1721/70 du 1er décembre 1970, le Ministre de la Santé Publique nous a donné son accord. Tous les trois mois, il y a un examen clinique de tous les agents exposés au saturnisme.

L'organisation des loisirs des travailleurs est de nature à entretenir l'esprit de camaraderie au sein du personnel.

.../...

